

Paru dans

L'EXPRESS

CABINET BLOHORN, AVOCAT

Améliorer sa compétitivité par la maîtrise du Droit Social

Un Cabinet d'Avocats dédié à la formation professionnelle

Le Cabinet Blohorn met à profit l'expérience de son pôle contentieux dans les formations qu'il dispense en vue d'optimiser la gestion RH. Un leitmotiv pour les formations : le management et la gestion sociale se doivent d'être un vecteur de performance et de compétitivité pour l'entreprise.

Pouvez-vous présenter en quelques mots le Cabinet Blohorn ?

Le Cabinet Yves Blohorn est spécialisé dans l'accompagnement RH des entreprises. Il est dédié tant aux opérationnels de l'entreprise qu'aux services généraux : managers, chefs d'établissements, responsables de services, DAF, DRH, dirigeants, comptables, experts comptables.

Quelle organisation ?

Le Cabinet développe trois pôles d'activités : la formation (sur mesure, pratique et suivie dans le temps), l'assistance permanente (jour après jour un avocat ou juriste suit l'entreprise dans la gestion RH), le contentieux social (Prud'hommes, tribunaux des affaires de sécurité sociale).

Quel est votre rapport à la formation ?

Apporter des soutiens et des solutions devant les difficultés concrètes des managers : gestion des conflits, politique de rémunérations, restructuration, évaluation des salariés, gestion des contrats, des carrières, des absences, reclassements, inaptitudes, évaluations des risques dans l'entreprise, négociations annuelles, etc...



Comment vous démarquez-vous des autres organismes de formation ?

Le service d'assistance permanente aux entreprises assure aux formations une plus-value réelle. Nous mesurons les effets de la formation dans le temps !

Quelles sont les spécificités de vos formations ?

Le Cabinet applique une politique du « sur-mesure » : les entreprises peuvent faire la demande de création d'une formation adaptée à leurs besoins. Les formations les plus demandées sont les actualités pratiques du Droit social orientées vers la détermination des outils légaux du management et/ou de la paye. Organisées régulièrement, elles assurent à tous les acteurs de l'entreprise une performance de très haut niveau tout au long de l'année.

A quels types de clients s'adressent vos services ?

L'éventail de clients est très large : de l'industrie aux services en passant par l'économie sociale et solidaire, l'artisanat, le commerce mais aussi l'agriculture ou le milieu associatif et celui des clubs sportifs.

De la TPE/PME aux grands groupes, notre force est de proposer une gamme de services adaptables aux problématiques des structures de toutes tailles. Par exemple notre formation d'actualité sociale payes et conventions collectives est un outil formidable pour les TPE/PME et cabinets d'expertise comptable permettant d'augmenter en un an sa performance dans la gestion sociale de l'entreprise.

Quels sont les avantages de travailler avec le Cabinet Blohorn ?

Le Cabinet Blohorn est précurseur dans l'accompagnement quotidien des TPE et PME. Un service entier leur est dédié. L'ancienneté du cabinet sur ce domaine en fait un des acteurs majeurs du marché. L'établissement d'un cahier des charges avec le client nous permet d'ajuster au mieux notre offre de formation. Le Cabinet garantit une réelle proximité avec ses clients. Les avocats se déplacent dans toute la France, dans toutes les entreprises. Notre mobilité est facilitée par l'existence de 3 bureaux à Grenoble (38), Montpellier (34) et Bayonne (64).

Yves Blohorn

Chaque année DAF, DRH, dirigeants, managers font confiance au Cabinet Blohorn pour les accompagner et les former dans la gestion RH afin d'optimiser leurs performances et améliorer leur compétitivité.

CONTACTS

Cabinet BLOHORN

4 avenue du Doyen Louis Weil
« Le Pulsar » Europole
38 000 Grenoble

☎ 04 38 02 97 38

☎ 04 38 02 97 79

✉ contact.grenoble@cabinet-blohorn.fr

🌐 www.cabinet-blohorn.fr

Bayonne :

☎ 05 59 03 15 83

✉ contact.bayonne@cabinet-blohorn.fr

Montpellier :

☎ 04 67 17 60 78

✉ contact.montpellier@cabinet-blohorn.fr



Grenoble



Bayonne Anglet Biarritz



Montpellier